

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

portant sur le projet de

## Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du 25 avril au 27 mai 2016 inclus

Une enquête publique est organisée afin d'assurer l'information et la participation du public et recueillir ses observations, propositions et contre-propositions relatives au Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Grand Libournais, arrêté par délibération n° D35/2015 du 26 novembre 2015, visée en sous-préfecture de Libourne le 8 décembre 2015.

Elaboré par le Pôle Territorial et Rural du Libournais, le projet de SCoT, recouvre le territoire de ses 7 EPCI membres, soit 137 communes. Il repose sur un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), avec ensuite un Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO). Il comprend en outre un rapport de présentation avec une évaluation environnementale.

Les principes essentiels de ce projet portent sur des orientations, objectifs et dispositions organisant un aménagement et un développement durable du territoire pour les 20 prochaines années, en matière notamment d'équilibre du territoire, de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, de réponse en matière de logements, d'activités, de transports et de déplacements, d'équipements et de services. Ils visent notamment à permettre au Grand Libournais de s'inscrire dans la dynamique de la métropole bordelaise tout en préservant ce qui fait son identité et la qualité de son cadre de vie.

Par arrêté n°A02/2016 en date du 30/03/2016 Monsieur le Président du PETR du Libournais a ordonné l'ouverture d'une enquête publique **du 25 avril (9h30) au 27 mai 2016 (17h30) inclus**.

Au terme de l'enquête publique, le projet de SCoT du Grand Libournais, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public, du rapport de la commission d'enquête, sera soumis à délibération du Comité Syndical du PETR du Libournais en vue de son approbation.

La commission d'enquête, désignée par ordonnance n° E15000170/33 du 10 décembre 2015 de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux, se compose :

- d'un Président : Monsieur Denis VAULTIER, Officier général de gendarmerie (2<sup>ème</sup> section);
- de membres titulaires : Monsieur Louis Julien SOURD, Ingénieur général ; Madame Georgette PEJOUX, Urbaniste-aménageur ;
- et d'un membre suppléant : Monsieur Daniel LECLERC, Responsable de l'Arrondissement Maritime et Fluvial de la Gironde, retraité.

Le dossier de SCoT soumis à enquête publique est composé, notamment du projet de SCoT, intégrant une évaluation environnementale, d'une notice générale, mentionnant en particulier les textes qui régissent l'enquête publique et de quelle manière elle s'insère dans la procédure d'élaboration du SCoT, du bilan de la concertation, des pièces administratives du dossier, dont l'arrêté organisant l'enquête, et des avis émis sur le projet de SCoT tels que prévus par les lois et règlements, dont celui de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement.

Le dossier d'enquête publique sera consultable, pendant toute la durée de l'enquête, hors fermeture exceptionnelle et jours fériés :

- Au siège de l'enquête publique : Pôle Territorial du Libournais – 73 Route de Paris 33910 SAINT-DENIS-DE-PILE, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
- Dans chacun des EPCI membres du PETR du Libournais, aux lieux, adresses, jours et heures habituels d'ouverture précisés ci-dessous :

**Mairie de Libourne** : service urbanisme, 42 Place Abel Surchamp 33500 LIBOURNE – du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h

**CdC du Brannais** : 11 avenue du 8 mai 1945 33420 BRANNE - du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

**CdC du Canton de Fronsac** : 1 avenue du Général de Gaulle 33240 SAINT-GERMAIN-LA-RIVIERE - du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

**CdC du Grand Saint Emilionnais** : service Enfance-Jeunesse et Lecture publique, Place de l'Eglise St Martin 33570 MONTAGNE - du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 sauf mardi (18h30)

**CdC Castillon-Pujols** : 7 allées de la République 33350 CASTILLON-LA-BATAILLE - du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

**CdC du Pays Foyen** : 2 avenue Georges Clémenceau 33220 PINEUILH - du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

**CdC du Sud Libournais** : 33 avenue de la Gare 33870 VAYRES - du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Mairie de Coutras** : 19 Place Ernest Barraud 33230 COUTRAS - du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h ; samedi de 8h30 à 12h

**Mairie de Saint-Seurin-sur-l'Isle** : Espace Charles de Gaulle – BP 26 – 33660 SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE - du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h ; vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 ;

Il sera accompagné, dans chaque lieu où il est déposé, d'un registre permettant au public d'y consigner ses observations, propositions et contre-propositions. De plus, au moins un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, écrites ou orales, ses propositions et contre-propositions dans le cadre de permanences assurées aux lieux, jours et heures figurant dans le tableau ci-dessous :

LIEUX DE PERMANENCES	DATES	HEURES
<b>Mairie de Libourne</b> (service urbanisme) 42 Place Abel Surchamp 33500 LIBOURNE	Lundi 25 avril	9h30 -12h30
	Mercredi 25 mai	14h-17h
<b>Siège de la CDC du Brannais</b> 11 avenue du 8 mai 1945 33420 BRANNE	Mardi 26 avril	14h-17h
	Lundi 23 mai	9h-12h
<b>Siège de la CDC du Canton de Fronsac</b> 1 avenue du Général de Gaulle 33240 SAINT-GERMAIN-LA-RIVIERE	Jeudi 28 avril	9h-12h
	Vendredi 27 mai	14h30-17h30
<b>CdC du Grand Saint Emilionnais</b> (Service Enfance-Jeunesse et Lecture publique) Place de l'Eglise St Martin 33570 MONTAGNE	Vendredi 29 avril	9h30-12h30
	Mardi 17 mai	14h-17h
<b>Siège de la CDC Castillon-Pujols</b> 7 allées de la République 33350 CASTILLON-LA-BATAILLE	Lundi 2 mai	9h-12h
	Vendredi 20 mai	14h-17h
<b>Siège de la CDC du Pays Foyen</b> 2 avenue Georges Clémenceau 33220 PINEUILH	Mardi 3 mai	9h-12h
	Jeudi 19 mai	14h-17h
<b>Siège de la CDC du Sud-Libournais</b> 33 avenue de la Gare 33870 VAYRES	Mercredi 4 mai	14h – 17h
	Jeudi 19 mai	9h 12h
<b>Siège du Pôle Territorial du Libournais</b> 73 Route de Paris 33910 SAINT-DENIS-DE-PILE	Mercredi 27 avril	9h-12h
	Vendredi 13 mai	14h-17h
<b>Mairie de Coutras</b> 19 Place Ernest Barraud 33230 COUTRAS	Mercredi 4 mai	9h-12h
	Lundi 23 mai	14h-17h
<b>Mairie de Saint-Seurin-sur-l'Isle</b> Espace Charles de Gaulle – BP 26 33660 SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE	Lundi 9 mai	9h30-12h30
	Vendredi 20 mai	13h30-16h30

Les informations relatives à l'enquête publique ainsi que le dossier d'enquête pourront également être consultés et téléchargés sur le site internet du Pôle Territorial du Libournais : [www.grandlibournais.eu](http://www.grandlibournais.eu). Aussi, le public pourra également communiquer pendant la durée de l'enquête ses observations, propositions et contre-propositions :

- **par courrier postal** à l'adresse suivante : Monsieur le Président de la Commission d'Enquête sur le projet de SCoT -Pôle Territorial du Libournais 73 Route de Paris 33910 SAINT-DENIS-DE-PILE
- **par messagerie électronique** : [enquetepubliqueSCOT@grandlibournais.eu](mailto:enquetepubliqueSCOT@grandlibournais.eu)

Celles-ci seront tenues à la disposition du public dans les meilleurs délais avec le registre d'enquête mis à disposition au siège de l'enquête.

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique, dès la publication du présent arrêté, auprès du Pôle Territorial du Libournais, à l'adresse postale suivante : Monsieur le Président, Pôle Territorial du Libournais, 73 Route de Paris 33910 SAINT-DENIS-DE-PILE.

Une copie du rapport établi par la commission d'enquête et de ses conclusions motivées sera tenue sans délai à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, et adressée aux représentants des EPCI membres du PETR du Libournais et des lieux où s'est déroulée l'enquête publique ainsi qu'à la Préfecture de la Gironde.

Ces pièces seront également consultables pendant la même durée, sur le site internet du Pôle Territorial du Libournais (<http://www.grandlibournais.eu>).

Toute information complémentaire relative au déroulement de cette enquête pourra être demandée auprès de Madame Virginie DELOUCHE, Chargée de mission SCoT au PETR du Libournais 73 Route de Paris 33910 SAINT-DENIS-DE-PILE - 05.57.55.00.75 aux horaires d'ouverture du PETR (du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h)